

**Arrêté n°2021-07 portant nomination des personnalités qualifiées au Conseil d'administration
d'Université Paris-Est**

L'administrateur provisoire d'Université Paris-Est,

Vu le décret n°2020-1506 du 1er décembre 2020 approuvant les statuts de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel « Université Paris-Est »,
Vu le règlement intérieur Communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est »,
Vu l'arrêté de la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en date du 18 décembre 2020 nommant Monsieur Philippe TCHAMITCHIAN administrateur provisoire d'Université Paris-Est,
Vu la décision du conseil des membres réunit le 25 janvier 2021, portant sur la validation des personnalités qualifiées proposées par les établissements associés,

Arrête

Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'administration d'Université Paris-Est, en qualité de personnalités qualifiées choisies parmi les associés et partenaires des catégories suivantes :

Catégorie	Prénoms, nom
Ecoles d'architecture	Monsieur François Brouat, directeur de l'ENSA Paris-Belleville
Ecoles d'Ingénieurs	Monsieur Joël Cuny, directeur de l'ESTP
Agences sanitaires	Monsieur Pascal Boireau, directeur du Laboratoire de Santé Animale, ANSES
Centre de soin	Madame Catherine Vauconsant, directrice générale du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
Centre techniques et assimilées,	Madame Séverine Kirchner, directrice Santé Confort, CSTB

Article 2

La secrétaire générale par intérim d'Université Paris-Est est en charge de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Champs-sur-Marne, le 26 janvier 2021

L'administrateur provisoire



Philippe TCHAMITCHIAN